

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La collectivité, Mairie de PLUMELIAU-BIEUZY – Place du Général de Gaulle, 56930 PLUMELIAU-BIEUZY, représentée par le directeur du Pôle Éducation Enfance et Jeunesse, Yannick LINE

ET (le jeune)

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

Date validité de la convention : du 01 janvier au 31 décembre 2019.

Adultes référents : Yannick LINE, Directeur du PEEJ, Audrey LE GUENNEC et Héloïse TRAGIN, directrices de l'ACM et Sandrine DUPUIS adjointe.

**Document à retourner au Pôle Éducation Enfance Jeunesse
dès la fin de la première action de l'année en cours.**

Chaque partie certifie avoir pris connaissance de la convention et s'engage à la respecter.

Signatures

Le jeune

Le responsable légal

Le Directeur du PEEJ

Convention Chantier Citoyen 2019

Objectifs éducatifs :

- Favoriser le développement de l'autonomie, dans le respect des besoins et caractéristiques de la tranche d'âge.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.

Objectifs pédagogiques du projet :

- Permettre aux jeunes d'être plus autonomes en leur donnant la possibilité de « financer » une partie de leurs loisirs.
- Impliquer les jeunes dans la vie de leur commune et de leur territoire.
- Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances manuelles et techniques tout en étant encadrés par des personnes compétentes et qualifiées.

Le projet : Les jeunes de 9 à 17 ans réalisent des actions (travaux, aide pour une manifestation ...) en échange d'un crédit pouvant être utilisé pour financer des activités ou dans des commerces et associations de la commune conventionnés.